

## LES CESSIONS DE TITRES

- **Objectif(s) :**
  - Traitement comptable des opérations de cessions selon les différentes catégories de titres.
- **Pré-requis :**
  - Classification comptable des titres.
- **Modalités :**
  - Régularisation d'opérations de cessions des titres inscrits en immobilisations financières et des titres inscrits dans l'actif circulant,
  - Comptes et écritures,
  - Exemple,
  - Synthèse,
  - Application.

### TABLE DES MATIERES

<b>Chapitre 1. REFERENCES JURIDIQUES.....</b>	<b>3</b>
1.1. Extrait du Mémento Francis Lefebvre Comptable.....	3
1.2. Extrait du P.C.G. - Article 322-2. ....	3
<b>Chapitre 2. TRAITEMENTS COMPTABLES.....</b>	<b>3</b>
2.1. Titres Immobilisés et Titres de Participation. ....	3
2.1.1. Prix de cession.....	4
2.1.2. Sortie du patrimoine. ....	4
2.2. Valeurs Mobilières de Placement.....	4
2.2.1. Principe.....	4
2.2.2. Produit net sur cession. ....	4
2.2.3. Charge nette sur cession. ....	5
2.2.4. Remarques. ....	5
2.3. Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille.....	5
2.3.1. Principe.....	5
2.3.2. Profit de cession. ....	5
2.3.3. Perte de cession. ....	6
<b>EXEMPLE.....</b>	<b>6</b>
Enoncé et travail à faire.....	6
Annexe. ....	6
Correction. ....	7
<b>Chapitre 3. SYNTHÈSE. ....</b>	<b>8</b>
<b>APPLICATION.....</b>	<b>9</b>
Enoncé et travail à faire.....	9
Documents.....	9
Document 1. ....	9
Document 2. ....	10

Document 3. ....	10
Annexes. ....	10
Annexe 1. ....	10
Annexe 2. ....	11
Annexe 3. ....	11
Annexe 4. ....	11
Annexe 5. ....	11
Annexe 6. ....	12
Annexe 7. ....	12
Correction. ....	12
Travail 1. ....	12
Travail 2. ....	13
Travail 3. ....	13
Travail 4. ....	13
Travail 5. ....	13
Travail 6. ....	14
Travail 7. ....	14

## Chapitre 1. REFERENCES JURIDIQUES.

### 1.1. Extrait du Mémento Francis Lefebvre Comptable.

« La cession de valeurs mobilières entraîne une double opération :

- constatation du prix de cession,
- sortie d'un bien du patrimoine, d'où l'annulation de sa valeur comptable.

La différence entre le prix de cession et la valeur comptable constitue le résultat de la cession (plus-value ou moins-value). »

### 1.2. Extrait du P.C.G. - Article 322-2.

« En cas de cession partielle d'un ensemble de titres immobilisés conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée de la fraction cédée est estimée au coût moyen pondéré ou, à défaut, en présumant que les titres conservés sont les derniers entrés. »

#### 1) Prix de cession :

Il s'agit du prix de vente des titres. Ce prix de vente des titres n'est pas soumis à la TVA.

#### 2) Frais de cession HT :

Ce sont les charges diverses qui n'ont pas pour contrepartie une augmentation de la valeur du bien cédé.

Ils sont comptabilisés dans le compte **6271 Frais sur titres** et soumis à la TVA.

#### 3) Valeur comptable des titres cédés :

La sortie de titres du patrimoine est réputée porter d'abord sur les titres les plus anciens selon la **méthode P E P S** : Premier Entré Premier Sorti.

Cependant, pour les Titres de Participation (compte 261), il est possible d'évaluer leur valeur de sortie au Coût Unitaire Moyen Pondéré.

#### 4) Cas des dépréciations :

Les éventuelles dépréciations constituées avant la cession peuvent faire l'objet d'une annulation par reprise et n'entrent pas dans le calcul de la plus ou moins value de cession. Elles peuvent faire l'objet d'un ajustement en fin d'exercice en fonction de la valeur et du nombre de titres restants et donnant les mêmes droits.

## Chapitre 2. TRAITEMENTS COMPTABLES.

D'après le PCG et les Extraits du Mémento Pratique Francis Lefebvre Comptable.

Les traitements comptables des cessions diffèrent selon les catégories de titres.

### 2.1. Titres Immobilisés et Titres de Participation.

Pour les **Titres Immobilisés et les Titres de Participation** comme pour toute cession d'élément d'actif immobilisé deux opérations doivent être enregistrées :

- Prix de cession,
- Sortie du patrimoine.

### 2.1.1. Prix de cession.

462	Créances sur cessions d'immobilisations	D	
ou 512	Banque	ou D	
6271	Frais sur titres	D	
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services	D	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		C
	Cession de titres immobilisés et de titres de participation		
			Prix de vente

### 2.1.2. Sortie du patrimoine.

675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	D	
261	Titres de participation		C
271	Titres immobilisés – Actions		C
272	Titres immobilisés – Obligations		C
	Valeur comptable des titres sortis du patrimoine		
			Valeur d'acquisition

## 2.2. Valeurs Mobilières de Placement.

Pour les Valeurs Mobilières de Placement l'enregistrement est différent.

### 2.2.1. Principe.

Extrait du Mémento Pratique Francis Lefebvre Comptable :

« **Seul le résultat de la cession est enregistré.** La cession des valeurs mobilières de placement est considérée comme une **opération financière.** »

En effet, selon le résultat de la cession on utilise :

- soit un compte de produits financiers (76), s'il est positif,
- soit un compte de charges financières (66), s'il est négatif.

### 2.2.2. Produit net sur cession.

Si le **prix de cession est supérieur au prix d'acquisition**, l'opération de cession entraîne un *profit*, porté au crédit du compte **767 Produits nets sur cession de VMP**.

D'où l'écriture :

465	Créances sur cessions de VMP	D	
ou 512	Banque	ou D	
6271	Frais sur titres	D	
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services	D	
50.	Valeurs mobilières de placement		C
767	Produits nets sur cessions de VMP		C
	Cession de titres VMP		
			Valeur d'acquisition

### 2.2.3. Charge nette sur cession.

Si le **prix de cession est inférieur au prix d'acquisition**, l'opération de cession entraîne une *perte* portée au débit du compte **667 Charges nettes sur cession de VMP**.

D'où l'écriture :

465	Créances sur cessions de VMP	D	
ou 512	Banque	ou D	
6271	Frais sur titres	D	
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services	D	
667	Charges nettes sur cessions de VMP	D	
50.	Valeurs mobilières de placement		C
	Cession de titres VMP		C
			Valeur d'acquisition

### 2.2.4. Remarques.

Il est possible d'enregistrer deux écritures pour chaque opération de cession.

Les éventuelles dépréciations existantes pour les titres cédés doivent faire l'objet de reprise ou d'un ajustement en fin d'exercice en fonction des dépréciations constatées pour les titres restants.

## 2.3. Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille.

### 2.3.1. Principe.

D'après le PCG et selon l'Extrait du Mémento Pratique Francis Lefebvre Comptable :

« Comme pour les VMP, seul le résultat de la cession est enregistré ... ».

Donc, selon le résultat, on utilise un compte de :

- produit exceptionnel (77) si prix de cession > prix d'acquisition,
- charge exceptionnelle (67) si prix de cession < prix d'acquisition.

### 2.3.2. Profit de cession.

Si le **prix de cession est supérieur au prix d'acquisition**, l'opération de cession entraîne un *profit*, porté au crédit du compte **7756 Produits des Cessions d'Eléments d'Actif - Immobilisations Financières**.

D'où l'écriture :

462	Créances sur cessions d'immobilisations	D	
ou 512	Banque	ou D	
6271	Frais sur titres	D	
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services	D	
273	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		C
7756	PCEA – Immobilisations financières		C
	Cession de TIAP avec plus value		C
			Valeur d'acquisition

### 2.3.3. Perte de cession.

Si **prix de cession est inférieur au prix d'acquisition**, l'opération de cession entraîne une *perte*, portée au débit du compte *6756 V C E A Immobilisations Financières*.

D'où l'écriture :

462	Créances sur cessions d'immobilisations	D
ou 512	Banque	ou D
6271	Frais sur titres	D
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services	D
6756	VCEAC – Immobilisations financières	D
273	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
	Cession de TIAP avec moins value	
		Valeur d'acquisition C

### EXEMPLE.

#### Enoncé et travail à faire.

Le **20 septembre 200N+2**, l'entreprise **PARAUNOT** cède des titres par l'intermédiaire de sa banque :

- 200 actions B S N (TP) à **1 100,00 €** l'une,
- 50 actions P S A (TI) à **1 900,00 €** l'unité,
- 100 obligations P U K (VMP) à **600,00 €** l'une.

Rappels : prix d'acquisition unitaires :

- Actions BSN (TP) : **1 000,00 €** l'une,
- Actions PSA (TI) : **2 000,00 €** l'unité,
- Obligations PUK (VMP) : **500,00 €** l'une.

Les frais de courtage, soumis à la TVA au taux normal, représentent de 1,5 % du prix de cession.

Les ajustements de provisions seront réalisés lors des travaux d'inventaire.

**TRAVAIL A FAIRE** : en utilisant l'annexe ci-après :

- **Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+2.**

**Comptabiliser ces opérations de cessions au 31/12/200N+2.**

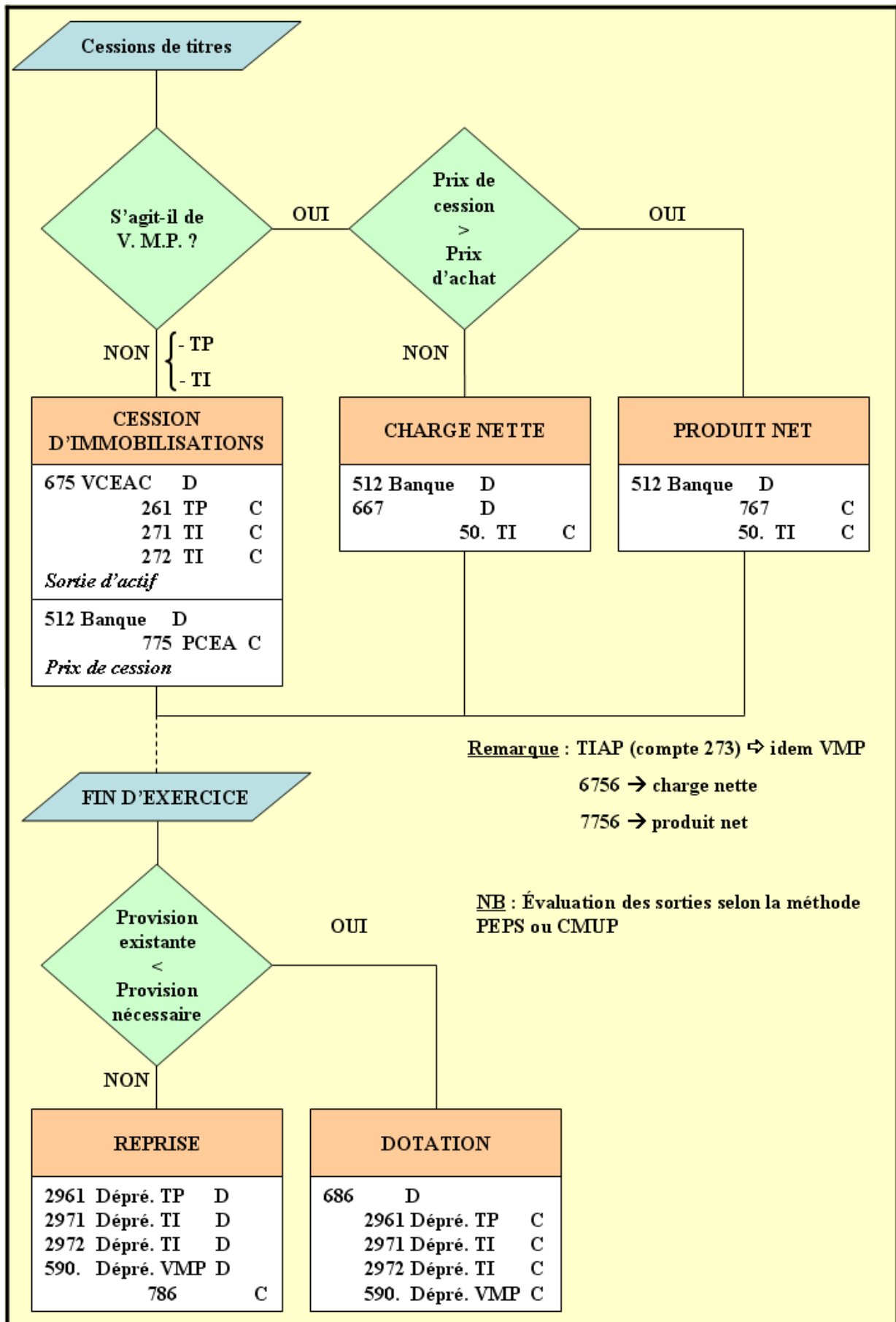
**Annexe.**

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+2					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N+2			Cession des actions BSN et PSA		
200N+2			Sortie du patrimoine des actions BSN et PSA		
200N+2			Cession des obligations PUK		
<b>Totaux</b>					

### Correction.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+2					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
20-sept. 200N+2	512 6271 44566 775	Banques Frais sur titres (achat, vente, garde) TVA sur autres biens et services Produits des cessions d'éléments d'actif	Cession des actions BSN et PSA	309 348.90 4 725.00 926.10	315 000.00
20-sept. 200N+2	675 261 271	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Titres de participations Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)	Sortie du patrimoine des actions BSN et PSA	300 000.00	200 000.00 100 000.00
20-sept. 200N+2	512 6271 44566 506 767	Banques Frais sur titres (achat, vente, garde) TVA sur autres biens et services V.M.P. Obligations Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de	Cession des obligations PUK	58 923.60 900.00 176.40	50 000.00 10 000.00
<b>Totaux</b>				<b>675 000.00</b>	<b>675 000.00</b>

**LES CESSIONS DE TITRES**





## APPLICATION.

### Enoncé et travail à faire.

Concernant le portefeuille de titres de la **Société BERRY** on vous communique les documents suivants au **01-01-200N** :

- Document 1 : Etat du portefeuille de titres au 01/01/200N.
- Document 2 : Cessions de titres au cours de l'exercice 200N.
- Document 3 : Cours mensuel moyen des titres au 31/12/200N.

**TRAVAIL A FAIRE** : en utilisant les documents ci-avant et les annexes ci-après :

- **Annexe 1 : Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N.**
- **Annexe 2 : Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N.**
- **Annexe 3 : Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N.**
- **Annexe 4 : Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N.**
- **Annexe 5 : Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N.**
- **Annexe 6 : Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N.**
- **Annexe 7 : Extrait du bilan au 31/12/200N.**

1°) Enregistrer sur l'annexe 1 les écritures relatives aux cessions de titres immobilisés.

2°) Enregistrer sur l'annexe 2 les écritures relatives aux cessions des valeurs mobilières de placement.

3°) Enregistrer sur l'annexe 3 les écritures relatives aux cessions de titres immobilisés de l'activité de portefeuille.

4°) Enregistrer sur l'annexe 4 les écritures relatives aux ajustements des provisions pour dépréciation des titres immobilisés.

5°) Enregistrer sur l'annexe 5 les écritures relatives aux ajustements des valeurs mobilières de placement.

6°) Enregistrer sur l'annexe 6 les écritures relatives aux ajustements des provisions pour dépréciation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille.

7°) Présenter un extrait du bilan après inventaire au 31/12/200N.

### Documents.

#### Document 1.

#### Etat du portefeuille de titres au 01/01/200N

Nature des titres	Identification	Année d'acquisition	Quantité	Cours d'achat unitaire	Provisions existantes
<b>TITRES IMMOBILISES</b>					
	Actions CEB	200N-3	80	3 000,00	} 15 000,00
	Actions CEB	200N-2	50	3 400,00	
	Actions CEB	200N-1	120	3 100,00	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
	Actions EBP	200N-4	80	300,00	} 2 000,00
	Actions EBP	200N-3	50	340,00	
	Actions EBP	200N-2	190	310,00	
<b>TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE</b>					
	Actions ASF	200N-5	20	1 200,00	} 1 000,00
	Actions ASF	200N-3	60	1 500,00	
	Actions ASF	200N-1	100	1 600,00	

## Document 2.

### Cessions de titres au cours de l'exercice 200N

Au cours de l'exercice N, plusieurs cessions de titres ont été réalisées :

- Le **20-03-200N** : 150 actions CEB au prix de 3 750,00 €. Frais de vente HT : 15 000,00 €.
- Le **10-05-200N** : 70 actions CEB au prix de 3 000,00 €. Frais de vente HT : 10 000,00 €.
- Le **26-08-200N** : 150 actions EBP au prix de 375,00 €. Frais de vente HT : 1 500,00 €.
- Le **30-09-200N** : 70 actions EBP au prix de 300,00 €. Frais de vente HT : 800,00 €.
- Le **15-10-200N** : 100 actions ASF au prix de 1 700,00 €. Frais de vente HT : 5 000,00 €.
- Le **20-11-200N** : 50 actions ASF au prix de 1 400,00 €. Frais de vente : 2 500,00 €.

## Document 3.

### Cours mensuel moyen des titres au 31/12/200N

Le **31-12-200N**, le cours moyen mensuel des titres est :

- actions CEB : 2 900,00 €.
- actions EBP : 250,00 €.
- actions ASF : 1 300,00 €.

Pour valoriser les sorties du portefeuille, l'entreprise utilise la méthode « Premier Entré Premier Sorti ».

## Annexes.

### Annexe 1.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Cession de 150 titres immobilisés CEB		
200N			Sortie du patrimoine de 150 titres immobilisés CEB		
200N			Cession de 70 titres immobilisés CEB		
200N			Sortie du patrimoine de 70 titres immobilisés CEB		
			<b>Totaux</b>		

### Annexe 2.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Cession de 150 VMP - Actions EBP		
200N			Cession de 70 VMP - Actions EBP		
<b>Totaux</b>					

### Annexe 3.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Cession de 100 TIAP - Actions ASF		
200N			Cession de 50 TIAP - Actions ASF		
<b>Totaux</b>					

### Annexe 4.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Reprise sur dépréciation des titres immobilisés CEB		
<b>Totaux</b>					

### Annexe 5.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Dotation aux dépréciations des VMP Actions EBP		
<b>Totaux</b>					

## Annexe 6.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Dotation aux dépréciations des TIAP Actions ASF		
<b>Totaux</b>					

## Annexe 7.

**cerfa** N° 10937 \* 09  
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

@ internet - DGI  
D.G.I. N° 2050 (2007)

① **BILAN – ACTIF**

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \*

Adresse de l'entreprise \_\_\_\_\_ Durée de l'exercice précédent \*

Numéro SIRET \*  Code APE  Néant

		Exercice N clos le		N - 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (*)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF		CG	

## Correction.

### Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
20-mars 200N	512 6271 44566 775	Banques Frais sur titres (achat, vente, garde) TVA sur autres biens et services Produits des cessions d'éléments d'actif	Cession de 150 titres immobilisés CEB	544 560.00 15 000.00 2 940.00	562 500.00
20-mars 200N	675 271	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)	Sortie du patrimoine de 150 titres immobilisés CEB	472 000.00	472 000.00
10-mai 200N	512 6271 44566 775	Banques Frais sur titres (achat, vente, garde) TVA sur autres biens et services Produits des cessions d'éléments d'actif	Cession de 70 titres immobilisés CEB	198 040.00 10 000.00 1 960.00	210 000.00
10-mai 200N	675 271	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)	Sortie du patrimoine de 70 titres immobilisés CEB	217 000.00	217 000.00
<b>Totaux</b>				<b>1 461 500.00</b>	<b>1 461 500.00</b>

## Travail 2.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
26-août 200N	512	Banques		54 456.00	
	6271	Frais sur titres (achat, vente, garde)		1 500.00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Cession de 150 VMP -	294.00	
	503	V.M.P. - Actions	Actions EBP		47 200.00
	767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			9 050.00
30-sept. 200N	512	Banques		20 043.20	
	6271	Frais sur titres (achat, vente, garde)		800.00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Cession de 70 VMP -	156.80	
	667	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	Actions EBP		700.00
	503	V.M.P. - Actions			21 700.00
<b>Totaux</b>				<b>77 950.00</b>	<b>77 950.00</b>

## Travail 3.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
15-oct. 200N	512	Banques		164 020.00	
	6271	Frais sur titres (achat, vente, garde)		5 000.00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Cession de 100 TIAP -	980.00	
	273	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	Actions ASF		146 000.00
	775	Produits des cessions d'éléments d'actif			24 000.00
20-nov. 200N	512	Banques		67 010.00	
	6271	Frais sur titres (achat, vente, garde)		2 500.00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Cession de 50 TIAP -	490.00	
	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Actions ASF		10 000.00
	273	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			80 000.00
<b>Totaux</b>				<b>250 000.00</b>	<b>250 000.00</b>

## Travail 4.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc. 200N	2971	Dépréciations des titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)	Reprise sur dépréciation des titres immobilisés CEB	9 000.00	
	7866	Reprises sur dépréciations des éléments financiers			9 000.00
<b>Totaux</b>				<b>9 000.00</b>	<b>9 000.00</b>

## Travail 5.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc. 200N	6866	Dotations aux dépréciations des éléments financiers	Dotation aux dépréciations des VMP	4 000.00	
	5903	Dépréciations des VMP - Actions	Actions EBP		4 000.00
<b>Totaux</b>				<b>4 000.00</b>	<b>4 000.00</b>

## Travail 6.

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc. 200N	6866 2973	Dotations aux dépréciations des éléments financiers Dépréciations des titres immobilisés de l'activité de portefeuille	Dotation aux dépréciations des TIAP Actions ASF	8 000.00	8 000.00
<b>Totaux</b>				<b>8 000.00</b>	<b>8 000.00</b>

## Travail 7.

**cerfa** N° 10937 \* 09  
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Validé et Imprimer ① **BILAN – ACTIF** Réinitialiser le formulaire @ internet - DGI D.G.I. N° 2050 (2007) 7

Désignation de l'entreprise : Société BERRY Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12

Adresse de l'entreprise \_\_\_\_\_ Durée de l'exercice précédent \* 12

Numéro SIRET \* \_\_\_\_\_ Code APE \_\_\_\_\_ Néant

	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le,		
			N	N-1	
			Net 3	Net 4	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	14 1000	15 000	126 000
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	31 000	6 000	25 000
	Disponibilités	CF			